

LA FORMATION DES FORMATEURS À L'ÈRE DES MUTATIONS TECHNOLOGIQUES ET PROFESSIONNELLES

Des asymétries d'information dans le monde de la traduction – et comment y remédier

Nicolas FROELIGER

Laboratoire ALTEA, Université Paris Cité, France

La traduction a longtemps eu la réputation d'être une activité (il ne s'agissait pas encore d'une profession) de solitaire. Les traducteurs étaient vus, et c'est même un classique de l'iconographie chrétienne, comme travaillant retirés du monde, désert ou chambre isolée, concentrés sur la tâche qui consistait à extraire le sens ou le message d'un texte original, avec pour seule aide quelques grimoires, et éventuellement l'inspiration divine, qui leur parvenait d'une haute fenêtre. Tous les traducteurs d'aujourd'hui savent bien qu'il n'en est rien, et ceux qui ont étudié l'histoire de la traduction savent également qu'il n'en a jamais été ainsi : même saint Jérôme travaillait entouré d'assistants. Ce qui lui fut d'ailleurs fort utile lorsqu'il commença à perdre la vue. La traduction, en tout cas la traduction pragmatique, et les métiers qui en relèvent est une opération de communication, et ne se conçoit qu'en réseaux. D'où d'ailleurs l'existence de multiples associations, regroupements et lieux d'échange : c'est la fonction d'une revue comme celle que le lecteur a sous les yeux.

Ces regroupements et mises en réseau se manifestent et se découpent de diverses manières :

- par fonction : il existe des associations regroupant des entreprises de traduction (à l'échelle de la France, par exemple, la Chambre nationale des entreprises de traduction (CENT : <https://cnetfrance.org/>), qui constitue la branche française de l'EUATC (*European Association of Translation Companies* : <https://euatc.org/euatc/>) ; d'autres comptant principalement des indépendants : en France, notamment, la SFT (Société française, des traducteurs : <https://www.sft.fr/fr/>), l'ATLF (Association des traducteurs littéraires de France : <https://atlf.org/>), l'ATAA (Association, des traducteurs et adaptateurs de l'audiovisuel : <https://www.ataa.fr/presentation>), pour ne citer que les trois principales, ou à l'échelle mondiale, la FIT (Fédération internationale des traducteurs, qui est en fait une association d'associations : <https://fr.translatio.fit-ift.org/>) ; d'autres, encore, réunissant des formations : en France, l'AFFUMT

(Association française des formations universitaires aux métiers de la traduction : <https://affumt.wordpress.com/>), ou à l'échelle européenne, et au-delà, puisque le Liban, avec l'Université Saint-Joseph et l'ETIB, en fait partie, le réseau EMT (master européen en traduction : https://translation.ec.europa.eu/get-involved-european-language-initiatives/european-masters-translation_en) ;

- à l'intérieur-même des formations : celles-ci, loin d'être repliées sur elles-mêmes, regroupent toujours une majorité d'intervenants professionnels, ne se conçoivent pas (ou plus...) sans des stages, plus ou moins longs (jusqu'à six mois). Elles sont le lieu privilégié d'un lien entre la formation et la recherche, avec, pour la France et l'Europe, deux exemples parmi d'autres : la *Traductologie de plein champ*, avec neuf éditions publiées depuis 2007, et une dixième en cours à l'heure où nous écrivons ces lignes, et les colloques Tralogy (*Translation and Technology*), notamment, en 2011, 2013 et 2021 ;
- mais aussi, à l'échelle globale de l'univers traductionnel : c'est le cas des Ateliers traduire l'Europe, soutenus et financés par la Direction générale de la traduction de la Commission européenne, sur des sujets ponctuels et localisés géographiquement, et avec une ouverture beaucoup plus grande du Forum traduire l'Europe (*Translating Europe Forum* : https://translation.ec.europa.eu/get-involved-european-language-initiatives/translating-europe-forum_en) depuis 2014, avec plus de 500 participants présents physiquement à Bruxelles, chaque année, et jusqu'à 2 500 participants en ligne.

Autre exemple d'une telle réticulation, le sondage ELIS (*European Language Industry Survey* : <https://elis-survey.org/#about>) sur la perception des différents acteurs du secteur, publié chaque année, et dont les questions sont désormais élaborées en concertation avec les formations via le réseau EMT.

Pour autant, le malentendu et les incompréhensions sont-ils totalement aplanis ? L'observation et la fréquentation assidue des différents acteurs du secteur amènent – à regret – à répondre par la négative. Bien souvent, dans les échanges, se manifestent encore des préjugés, liés à la position occupée par les uns et par les autres dans le champ. Au risque de caricaturer, il n'est pas rare d'entendre :

- de la part d'entreprises de traduction, que les diplômés sont insuffisamment formés, et ont encore à peu près tout à apprendre ;
- de la part d'indépendants, que les formations sont déconnectées du réel, ne justifient leur existence que par des motifs internes à l'université, et menacent, par excès de diplômes, un marché, déjà fragilisé par les évolutions technologiques (ces deux observations étant au demeurant largement incompatibles, mais qu'importe...) ;
- de la part du monde académique, que la formation professionnelle est avant tout un mal nécessaire pour justifier ce qui est véritablement perçu comme noble : la recherche. Ou que les agences ont pour seul intérêt la recherche de la valeur ajoutée, au détriment des diplômés.

Certes, ces points de vue correspondent parfois à la réalité. Certes, ils sont dans une large mesure, nous l'avons dit, tributaires de la position occupée par chacun dans l'univers traductionnel. Certes, ils peuvent même s'aligner sur les intérêts respectifs de ces acteurs : après tout, dans une vision à court terme, on peut penser qu'il est avantageux de jouer le rapport de force contre les autres acteurs d'un même secteur. Dans la plupart des cas, d'où qu'ils viennent, ils procèdent néanmoins d'une totale bonne foi. Et, avec l'intensification des échanges entre acteurs, ne sont pas – ou plus – majoritaires. Mais ils demeurent. Avec à la clé des mises en cause, formulées ou latentes, de la légitimité des uns par les autres : qui peut à bon droit parler au nom de la profession ? Cette question de légitimité en recouvre une autre : où se trouvent les foyers d'innovation dans le secteur de la traduction ? Hors de ce secteur (OpenAI, Meta, DeepL...) ? Dans les agences ? Dans les laboratoires universitaires ?

Nous pensons en tout état de cause que ces critiques doivent être énoncées clairement (c'est après tout la tâche des traducteurs en général), doivent être prise au sérieux, et en l'occurrence doivent être dépassées. Car elles nous semblent procéder de ce que l'on appelle, en économie, des asymétries d'information, c'est-à-dire des situations dans lesquelles certaines parties prenantes sont mieux informées que les autres, ou ne disposent pas des mêmes informations, ce qui entraîne des dysfonctionnements divers. Dans la plupart des cas, nous l'avons dit, le problème provient d'opinions erronées, ou héritées d'un passé révolu, qui procèdent d'une connaissance insuffisante de ce que font les autres acteurs et qui nuisent à l'ensemble de l'écosystème traductionnel, alors que celui-ci a tout à gagner à faire front commun face aux interlocuteurs extérieurs et aux bouleversements technologiques.

Il faut donc, en pariant sur la bonne foi des uns et des autres, s'attacher à réduire ces asymétries. C'est un des objectifs assignés au numéro que les lecteurs ont sous les yeux. Celui-ci est précisément né d'un sentiment d'incompréhension perçu, en l'occurrence lors d'une réunion, à Bruxelles, en janvier 2024, entre des représentants du Conseil du réseau EMT et du LIND-Group (https://translation.ec.europa.eu/lind-group-members_en), qui regroupe en majorité des agences. C'est à cette occasion qu'a été proposée, par des responsables de formation, l'idée, rapidement endossée par l'AFFUMT, de lancer un projet pilote destiné à s'informer réciproquement sur la manière dont les uns et les autres s'y prennent en termes de formation, initiale ou continue, face aux nouveautés technologiques. Car bien souvent, il faut le reconnaître, les entreprises ignorent le contenu précis des maquettes de formations professionnelles, et celles-ci ne sont pas au fait des actions de formation, bien réelles, de ces dernières, pas plus que de l'évolution au jour le jour des besoins des professionnels. C'est une réalité parfaitement compréhensible, mais dommageable à l'ensemble du secteur. Nous parlons ici de projet pilote car il s'agissait dans un premier temps de travailler à l'échelle de la France, sous la forme d'une journée d'études réunissant différents acteurs, avant, éventuellement une extension à l'ensemble de l'Europe. Cette journée d'étude a eu lieu le 29 novembre 2024 à l'Université Bourgogne Europe (Dijon), avec une soixantaine de participants,

dont la totalité des formations membres de l’AFFUMT, des étudiants, des professionnels, et des représentants de différentes associations, avec le soutien du réseau EMT. Forts de cette réussite, les responsables de cette journée d’étude ont ensuite proposé une déclinaison de ce projet lors de la réunion EMT qui s’est tenue à Varsovie début juin 2025, puis lors du Forum traduire l’Europe de Bruxelles, en novembre de la même année. L’objectif, répétons-le, est simple : il importe de réduire les asymétries d’information entre les différents acteurs du secteur, afin,

- de mieux souder la communauté traductionnelle dans son ensemble ;
- d’œuvrer à une plus grande reconnaissance mutuelle de la légitimité de chacun à s’exprimer, de l’endroit précis d’où il parle, pour le bien de l’ensemble de profession ;
- de travailler à l’échange et à la dissémination des bonnes pratiques, d’où qu’elles viennent, dans l’ensemble du secteur.

Comment ? L’appel à communication lancé dans cette perspective l’indique fort bien. Il s’agit en particulier de « donner à chacun – et en particulier aux représentants du monde professionnel et des formations – l’occasion de présenter concrètement ce qu’il sait faire, mais aussi de questionner son auditoire sur les manières de faire mieux, en toute modestie partagée. »

Pour quel public ? [Nous nous adressons] « en particulier aux enseignants, titulaires ou vacataires (d’ailleurs souvent professionnels de la traduction eux-mêmes), des formations membres de l’AFFUMT, aux membres des entreprises de traduction qui doivent elles-mêmes mettre en place ou faire évoluer des outils et aux organismes proposant eux-mêmes des sessions de formation continue dans les métiers de la traduction. » La partie thématique du présent numéro s’inspire dans une large mesure des travaux présentés à cette occasion, qui ont entre-temps été remaniés et évalués selon les procédures académiques.

Résumé des articles

Cet ensemble s'ouvre sur une contribution venue du monde professionnel, et en l'occurrence d'Anna Mohácsi-Gorove, qui envisage les « Paramètres pédagogiques de l'enseignement de memoQ et de memoQ AGT », montrant que la suite logicielle en question – mais là encore, c'est l'exemplarité qui compte –, avec l'ensemble des fonctionnalités qui y sont associées, jusques et y compris l'IA, peut s'intégrer à un cursus universitaire via cet outil désormais incontournable qu'est le référentiel de compétences du réseau EMT (https://commission.europa.eu/system/files/2023-01/emt_competence_fw_k_2022_fr.pdf).

Certes, mais cette intelligence artificielle, comment y former ? C'est la question posée par Valérie Bada et Perrine Schumacher : « L'intégration de l'IA dans la formation des traducteurs.trices : évolution sous double contrainte ». Car une formation professionnalisante, se doit par définition de déboucher sur une implantation réussie sur un marché ; mais elle s'inscrit en même temps dans une démarche universitaire, qui doit former à un regard critique, tout en respectant un cadre légal. Il s'agit donc d'articuler ces différents paramètres de manière que, loin de se parasiter, ils se potentialisent.

Rudy Looock (« L'extraction terminologique outillée à l'épreuve de l'expérimentation : proposition d'exercice avec des étudiants en formation de traduction ») propose ensuite une application concrète visant à mettre en œuvre un tel regard critique : recourir à différentes approches (TAO, concordancier, outil d'extraction en ligne et IA) pour exploiter une même base de données terminologiques, afin d'être en mesure d'évaluer les résultats et, en filigrane, de déterminer quelle est la meilleure stratégie à appliquer selon les circonstances.

Le débat s'élargit avec Caroline Rossi et Perrine Schumacher, qui co-signent ici sa deuxième contribution dans ce volume : « La créativité et ses fonctions sociales face à l'usage de l'IA générative ». À partir d'une expérience menée en salle de classe, l'article appelle à équilibrer le recours à l'IA par un recours accru et méthodique à la créativité, qui permet à la fois une prise de recul et une meilleure prise en main des outils – qu'il s'agisse d'ailleurs de ceux d'aujourd'hui ou de demain.

L'IA est-elle pour autant partout ? Même si c'est la grande préoccupation du moment, elle ne va certes pas donner le la dans tous les aspects de la formation des et à destination des professionnels. Ce sera la thématique de l'avant-dernière contribution à ce numéro, avec Florence Serrano (« Former les traducteurs (et/ou interprètes) assermentés exerçant près des cours de justice françaises : l'exemple de l'École d'été TACATrad 'Expertise et terminologie' »), qui s'appuie, comme son titre l'indique, sur une expérience pratique, dans un domaine spécialisé, en faisant en particulier appel au référentiel de compétences du réseau EMT.

Cet ensemble se clôt sur une contribution de Sylvain Caschelin et Julie Gravier (« La traduction audiovisuelle freelance aujourd'hui : réalités

professionnelles et écarts avec la profession »), qui montre notamment comment le référentiel de compétences du réseau EMT, envisagé cette fois dans sa dimension *biotraduction*, peut être mis en pratique et en vigueur dans le cadre d'une activité professionnelle, et comment faire comprendre et opérationnaliser les différentes compétences et aptitudes concernées dans le cadre d'un enseignement. Car enseigner, c'est connaître le marché auquel on prépare, avec sa technicité, et parler la langue du client (parfois mieux que lui...), afin d'être en mesure de négocier. C'est vrai en audiovisuel, ça l'est aussi partout ailleurs : il faut raisonner, et c'est l'un des objectifs du présent numéro, en termes d'exemplarité.

À ces contributions reprises dans le présent numéro, il faut ajouter les apports, lors de la journée d'études de Dijon, du 29 novembre 2024,

- de la CNET sous la forme d'un sondage présenté par Lucille Munch, destiné aux membres de cette association, et défini collectivement sur les perceptions de l'intelligence artificielle par ces différentes agences. Ses principaux enseignements ?
 - L'IA progresse : 66 % des entreprises de traduction y recourent (DeepL et ChatGPT, surtout)... ;
 - ... pour traduire et post-éditer, principalement (technique et médical, majoritairement) ;
 - avec des freins : convictions personnelles, sécurité des données, manque de compétences, manque de formation en interne... ;
 - et des besoins ressentis : technicité, compétences humaines.
- Des différentes associations de traducteurs indépendants et d'interprètes, sur leurs actions, en termes de formation continue, absolument essentielle dans une profession en pleine mutation. Qu'en retenir ?
 - Il faut évoluer avec la profession ;
 - et donc se former continuellement ;
 - selon les spécificités de chaque métier de la traduction... ;
 - ... sachant qu'en formation continue, la compétence de traduction est un pré-requis ;
 - ... avec deux mots clefs : actualiser et élargir.
- Du représentant de la DGT Ilja Rausch (« *Towards Advanced Multilingual AI for Europe at EC – DG Translation* »), qui indique en substance que
 - la traduction, y compris automatique, au sein des institutions européennes est au service du public et de la citoyenneté européenne.
 - Ce qui suppose une *politique de traduction* et passe par le multilinguisme, ainsi que par la mise à disposition de ressources, le tout avec un encadrement déontologique validé au final par l'intervention humaine.

Quelles seraient les conclusions de cet ensemble de coups de projecteur ? Globalement, d'abord, que l'on travaille mieux quand on travaille ensemble,

ce qui n'impose pas forcément d'être d'accord sur tout : des différences et des divergences existent, et c'est leur cohabitation qu'il s'agit d'organiser pour réduire les asymétries d'information. Le mot clef, dans cette affaire, est la *conscience*, et notamment la conscience des enjeux professionnels, grâce à la montée en généralité que permet la théorisation. De toute évidence, et contrairement à ce qu'une analyse rapide voudrait croire et laisser croire, l'avenir de la profession ne se résume ni à la post-édition ni à l'intelligence artificielle. Mais pour dompter celle-ci, il faut (et c'est là encore contraire à l'intuition) un surcroît d'intelligence humaine, et donc oser sortir, que l'on soit étudiant ou professionnel établi depuis un certain temps, voire enseignant, de sa zone de confort. Autant dire que la formation reçue compte plus que la note. En somme, ce dont le monde de la traduction a besoin, c'est d'une montée en compétences, y compris stratégiques.

Bien sûr, les quelques articles qui forment la partie thématique de ce numéro ne sont que quelques échantillons parmi une multitude d'exemple de bonnes pratiques. Mais c'est justement, nous y revenons, l'exemplarité qui compte ici : cette entreprise est à considérer comme une contribution vers une meilleure coopération et une plus grande reconnaissance mutuelle entre différents acteurs du secteur. C'est une étape, modeste, nécessaire et que nous considérons comme éclairante. Espérons qu'elle saura inspirer d'autres initiatives, émanant de différents foyers. Car c'est malheureusement, et évidemment lorsqu'on est poussé dans ses retranchements que l'on est amenés à donner le meilleur de soi-même. Ainsi, du secteur de la traduction, et de par sa nature fondamentalement appliquée, de la traductologie aujourd'hui.